



# Correspondance de la Voix De l'Enfant

4<sup>ème</sup> Trimestre 2005

## SOMMAIRE

Editorial..... p.1

Actualités.....p.2 à 3  
*25<sup>ème</sup> anniversaire  
de la Voix De l'Enfant,  
Amber Alert,  
Contrôle parental sur Internet,  
Les Justes d'Or,  
UMJ de Cherbourg,  
"Blessures d'enfants"* .

Actualités Juridiques.....p.3  
*Syndrome du bébé secoué,  
Nicolas, enfant martyrisé.*

Actualités Internationales.....p.4  
*Forum Franco-Malgache,  
Mission en Inde et au Sri Lanka,  
Forum des Solidarités Nord-Sud.*

Infos membres.....p.5 à 7  
*Fonds d'Aide aux programmes  
Internationaux,  
Activités des associations  
membres.*

Nouveaux Membres.....p. 7

Partenariats.....p.8

*Rédactrice en chef :*  
Martine Brousse

*Rédaction et maquette :*  
Jérôme Baptiste  
Mylène Barra  
Laurence Kourimsky  
Isabelle Oval

## E D I T O R I A L

Lorsque vous recevrez cette Correspondance, l'année 2006 viendra tout juste de s'ouvrir à nous avec ses joies, ses espérances, ses tristesses, ses interrogations, et tout ce qui fait le quotidien de chacun. Avec son Président le Docteur Bernard Cordier, sa Porte Parole Carole Bouquet, toute l'Equipe de la Voix De l'Enfant, vous souhaite une belle et très heureuse année et vous adresse ses meilleurs vœux ainsi qu'à celles et ceux qui vous sont chers.

Cette année 2006 sera, plus encore que d'ordinaire, un temps fort de rencontres, de réflexions, d'échanges, de partage d'expériences et de bonnes pratiques mais aussi l'occasion de manifestations festives dont les enfants seront les acteurs. L'occasion leur sera donnée de vivre ce temps qui nous est si cher : le temps de l'enfance. La Voix De l'Enfant fête ses 25 ans. 25 ans d'engagements, de prises de position et d'actions pour tout enfant quel qu'il soit, où qu'il soit. Cette année anniversaire sera placée sous le Haut Patronage de **Monsieur Jacques CHIRAC**, Président de la République.

Elle sera aussi l'occasion d'un bilan qui ne sera pas une fin en soi mais " un tremplin " pour les 25 années à venir. L'actualité nous rappelle que de très nombreux enfants sont dès leur naissance des multi handicapés de la vie et que leur existence, dès le plus jeune âge, sera jonchée d'embûches. Pour eux, nous devons être comme des veilleurs à l'écoute de leur mal être, de leur souffrance et des injustices qu'ils subissent. Nous devons pour eux préserver notre capacité d'indignation voire de révolte, sans craindre de remettre en cause les mauvais choix des dirigeants et tout ce qui est facteur de dysfonctionnement, d'échec, d'exclusion, de rejet.

Sachons, pour eux, être ces adultes sur lesquels ils comptent. Ne les décevons pas, ne les abandonnons pas au risque de troubler notre tranquillité ou notre sécurité. Croire en eux c'est croire en l'avenir. Poursuivons notre engagement qui, depuis 25 ans, s'est construit sur une déclaration de l'Assemblée Générale des Nations Unies le 21 novembre 1959 " l'Humanité se doit de donner à l'enfant le meilleur d'elle-même ".

Martine BROUSSE  
Directrice

La Voix De l'Enfant  
B.P. 301  
75464 Paris cedex 10  
Tel : 01 40 22 04 22  
Fax : 01 40 22 02 90  
CCP 15 301 75 P Paris  
E-mail : [info@lavoixdelenfant.org](mailto:info@lavoixdelenfant.org)  
Site : [www.lavoixdelenfant.org](http://www.lavoixdelenfant.org)

Permanence Juridique Téléphonique le mercredi de 14 h 30 à 17 h30  
Tél. : 01 40 22 03 05

Assistance Fugue : 7 jours sur 7  
N° Clients SFR : 8649  
ou N° long : 0800 97 86 49

## ACTUALITES DE LA VOIX DE L'ENFANT



### Avant-première

Un grand merci à l'équipe du cinéma MK2 Quai de Loire, qui a accueilli la soirée de lancement du 25ème anniversaire de la Fédération, le 15 novembre dernier.

La Voix De l'Enfant avait choisi de présenter en avant-première le documentaire de Ross Kauffman et Zana Briski " Camera Kids ". Ce film nous fait découvrir, dans le quartier des prostituées de Calcutta, huit gamins attachants qui vont apprendre la photographie et découvrir la vie sous un autre angle.

La projection a été suivie d'un débat en présence du réalisateur, de Carole Bouquet, Porte Parole et de Charles

### 25<sup>e</sup> Anniversaire de la Voix de l'Enfant

Ly Wa Hoy du groupe E. Leclerc, partenaire de la Voix De l'Enfant en Inde. Répondant aux questions du public, Ross Kauffman a raconté la genèse du film, le tournage et l'avenir de ces enfants. Le Président Bernard Cordier, Bruno Solo, Mathieu Johann ont partagé leur engagement avec les invités.



### Soirée de Gala

Le 28 novembre dernier, le Café de l'Homme sur la place du Trocadéro a accueilli une très belle soirée, organisée par le Comité Saint-Germain des Prés et ADL Conseil au profit de la Voix De l'Enfant présidée par Carole Bouquet et Bernard Cordier.

Placé sous le signe du 25ème anniversaire, de nombreuses personnalités avaient répondu présentes pour ce dîner au côté de la Porte Parole : Richard Berry, Alain Chamfort, et Guillaume Durand, qui a animé la tombola.

Merci à tous pour cette soirée très chaleureuse.

### "Amber Alert"

A la demande du Ministre de la Justice, Monsieur Pascal Clément, un groupe de travail interministériel a été constitué pour étudier la faisabilité de créer en France un système d'alerte à destination du public en cas d'enlèvement d'un mineur. Système comparable à ceux mis en place aux Etats-Unis et au Québec, et généralement dénommés "Amber Alert". Martine Brousse, Directrice de la Voix De l'Enfant, participait à la table ronde du 29 novembre 2005 en présence du Garde des Sceaux et de tous les partenaires concernés : Ministère de l'Intérieur, de la Défense, de l'Equipement (panneaux à messages sur les autoroutes), SNCF et RATP, médias, représentants des associations spécialisées dans les enlèvements et les disparitions. Ce groupe de travail a préconisé l'élaboration d'un protocole qui devra respecter quelques grands principes afin de garantir la rapidité de la diffusion de l'alerte, de simplifier l'organisation, et de sécuriser l'ensemble du système. Ce système a déjà montré son efficacité lors de l'enlèvement, près d'Angers, de la petite Aurélia, alors qu'il n'est pas encore opérationnel.

### Contrôle parental sur Internet

La Voix De l'Enfant a été invitée aux conférences des 10 et 16 novembre 2005 réunissant autour du Ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille, les fournisseurs d'accès à Internet, les opérateurs de téléphonie mobile et les associations de protection de l'enfance. Le gouvernement a souhaité que les fournisseurs grand public d'accès à Internet, proposent des solutions de contrôle parental faciles d'utilisation et sans supplément de coûts pour les clients. La solution choisie consiste dans l'installation d'un logiciel pré-disposé à filtrer les contenus nocifs du réseau en fonction de l'âge de l'utilisateur : enfant, adolescent ou adulte. Un tel système ne se substitue pas à un contrôle direct de l'enfant de la part des parents et des enseignants. Il entend faciliter l'utilisation de l'ordinateur comme moyen de connaissance et d'éducation grâce, aussi, à la mise en place de campagnes de sensibilisation du grand public sur les problèmes comme la pornographie infantile diffusée sur Internet. La fourniture du logiciel est prévue pour le premier trimestre 2006.

### Les Justes d'Or



Chaque année, les Justes d'Or récompensent des personnes, des associations, des entreprises qui oeuvrent pour l'humanitaire, l'action sociale,... en France et à l'étranger. La Commission présidée par Madame Marie José Lallart, responsable des projets UNESCO a attribué le Juste d'Or en faveur des Droits de l'Enfant à la Fédération pour ses actions nationales et internationales. Le 26 novembre dernier, la Directrice de la Voix De l'Enfant recevait ce prix des mains de Madame Nadine Peris, conseillère au Conseil Régional PACA. La cérémonie de remise des Justes d'Or fut un moment très fort de rencontres, d'échanges et de convivialité entre les Lauréats, dont la maman d'Ingrid Betancourt.

### Il a choisi la cause des enfants

"Je veux avoir un discours constructif, pas seulement compassionnel. S'engager, c'est un vrai travail(...) Maintenant, je crois savoir de quoi je parle. Il faut que le discours soit maîtrisé pour que la conviction l'emporte." *Bruno SOLO, Ambassadeur de la Voix De l'Enfant.*



## Permanence d'Accueil Médico-Judiciaire de Cherbourg

Le 16 novembre 2005 avaient lieu la signature du Protocole et l'inauguration de la Permanence d'Accueil Médico Judiciaire à l'hôpital Pasteur de Cherbourg. Cette journée était l'aboutissement de trois années de travail réalisées entre Monsieur Lemoine, Magistrat du Parquet chargé des mineurs, le Docteur Christine Dan, de l'association Sortir du Silence, la Voix De l'Enfant et plusieurs autres partenaires.

Michel Garrandaux, Procureur de la République de Cherbourg, soulignait l'importance de ce lieu spécifique au recueil de la parole de l'enfant : " Au 31 octobre 2005, la justice a eu connaissance de 61 affaires d'agressions sexuelles sur mineurs, et 8 affaires de viols de mineurs dans l'arrondissement de Cherbourg. Et l'on a régulièrement des signalements d'enfants en danger". Il a très chaleureusement remercié la Voix De l'Enfant pour son soutien et son financement de tout l'équipement de cette Permanence.

Les onze partenaires ont apposés leur signature au bas du Protocole : Monsieur Garrandaux, Monsieur Marc Lefèvre, du Conseil Général, l'hôpital Pasteur, la Fondation du Bon Sauveteur, l'ordre des médecins, l'ordre des avocats, l'Education Nationale, la gendarmerie, la police, les associations Sortir du Silence et la Voix De l'Enfant.

Marianne Baudin, assistante sociale, a été recrutée pour assurer l'accueil des jeunes victimes, et servir de relais entre la justice, les services de police ou de gendarmerie, les avocats, les médecins et les psychologues.



Salle d'audition de la Permanence d'Accueil Médico Judiciaire ouverte à Châlon en 2003

## " Blessures d'enfants " Conférence débat

SOS Enfance en Danger a organisé une conférence intitulée "Blessures d'enfant" le 1<sup>er</sup> décembre à Lorient avec la participation de Monsieur Hubert Montagner, spécialiste de psychophysiologie et psychopathologie du développement, Madame Danièle Voisine, psychologue clinicienne, Madame Claude Minssen, criminologue et psychologue clinicienne. Plus de 500 professionnels de l'Enfance se sont réunis autour de ces intervenants pour essayer de réfléchir sur les moyens de détecter la souffrance des jeunes victimes et d'envisager la mise en place de dispositifs efficaces. Ces trois spécialistes ont développé les différentes formes de maltraitance et, par leurs expériences professionnelles diverses, ont donné au public des pistes de réflexion.



© SOS Enfance en Danger

Pour clôturer la journée, Madame Groleau, assistante sociale au service pédiatrique de l'hôpital de Saint Nazaire et Monsieur Gaillard, gendarme à la brigade de recherches de Saint Nazaire, ont présenté le fonctionnement de la Permanence Médico-Judiciaire de Saint Nazaire, évoqué les difficultés de recueillir la parole de l'enfant et cela dans les meilleures conditions possibles.

Madame Martine Brousse, Directrice de la Voix De l'Enfant et Madame Odile Maurice, thérapeute familiale et consultante à la Voix De l'Enfant, ont insisté sur la nécessité de développer ces centres d'accueil sur toute la France.

La Voix De l'Enfant apportera son soutien financier et son expérience pour l'ouverture d'une de ces Permanences à Lorient. Déjà des rendez-vous ont été pris pour mener à bien ce projet.

## ACTUALITES JURIDIQUES

### Syndrome du bébé secoué

Dans le cadre des travaux et des actions menés par la cellule de maltraitance du professeur Renier, au sein de l'hôpital Necker, dédiée à la prise en charge des bébés secoués, la Voix De l'Enfant a financé, depuis un an, le poste d'une psychologue. Cette dernière rencontre chacune des familles et tente d'analyser les différentes situations, toujours particulièrement complexes. Ce travail a permis l'élaboration et la rédaction d'une étude sur "le syndrome du bébé secoué" qui devrait permettre de mieux appréhender ces situations et de renforcer la prévention. Il est important de souligner que ces situations touchent particulièrement les familles de cadres et cadres supérieurs. La conclusion du rapport insiste sur la prévention auprès des populations qui présentent des facteurs de risque et la communication auprès des psychologues, éducateurs, gynécologues-obstétriciens, des maternités, des PMI, des pédiatres,....

### Prise en charge et accompagnement des mineurs victimes

La sous-commission D de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme étudie l'accompagnement et la prise en charge des mineurs victimes - du signalement à l'après procès : le recueil des premières révélations de l'enfant ; la prise en charge psychologique ; le placement et l'indemnisation de l'enfant. Les objectifs du groupe de travail sont de relever les lacunes, les dysfonctionnements et les obstacles rencontrés dans la prise en charge et l'accompagnement, ainsi que de valoriser et de généraliser les bonnes pratiques existantes. A ces fins, des professionnels impliqués dans la protection de l'enfance, sont auditionnés : médecins, juristes, associations. Le rôle du médecin dans la détection des maltraitances a été mis en valeur (lui seul peut déceler un cas de malnutrition par exemple). Actuellement il est sous investi.

## ACTUALITES INTERNATIONALES

### Forum Franco-Malgache - Programme MEDICAP

Aujourd'hui, le programme MEDICAP réunit 6 ONG : Enfants d'Ici et d'Ailleurs, Enfants du Tiers-Monde, la Voix De l'Enfant, la Maison de Sagesse, SOS Enfants et Jérémie Rhône-Alpes. Il prend en charge plus d'1/4 de la population carcérale de Madagascar, soit plus de 4000 hommes, femmes et mineurs.

Depuis 2000, ce programme de médicalisation et d'aide aux prisonniers intervient dans de nombreuses prisons de Madagascar et dispense notamment une aide médicale complète et systématique aux détenus, des actions de sensibilisation en matière de règles élémentaires d'hygiène, des compléments alimentaires (apport d'extraits foliaires de luzerne), une formation en langue française et alphabétisation, des formations professionnelles (broderie, vannerie, forge, menuiserie...). Il a également

permis des aménagements en matière d'assainissement : à titre d'exemple pour l'année 2005 : mise en place d'un bloc sanitaire dans la prison de Mananjary, réfection de certains bâtiments et des blocs sanitaires de la prison de Farangana, etc...

Au terme de cette nouvelle année de travail, le constat suivant a été fait : amélioration ponctuelle des conditions de santé mais mauvaise organisation judiciaire et pénurie chronique d'alimentation de base pour les détenus. Malgré le soutien des congrégations religieuses et du programme MEDICAP, il est très difficile à l'administration pénitentiaire de fournir une ration alimentaire correspondant aux 500 g minimum par jour. Le Ministère de la Justice a décidé d'entreprendre la résolution de ce problème en promouvant l'autosuffisance alimentaire

des prisons par la remise en exploitation systématique des camps pénaux. Parmi ses autres actions, le programme MEDICAP a notamment participé aux réflexions dans le cadre du groupe PRISON en charge d'un projet plus vaste d'aide à la reconstitution d'un Etat de droit à Madagascar ainsi qu'à une vaste campagne télévisée en septembre destinée à sensibiliser la population malgache aux problèmes posés par la réinsertion et l'accueil des détenus en fin de peine.

En 2006, grâce à la générosité des associations, de ses donateurs et de l'ensemble de ses partenaires, le programme MEDICAP pourra continuer à répondre aux objectifs fixés en matière d'aide à l'amélioration de la santé des détenus et d'aide à la réinsertion sociale et professionnelle dans les prisons à Madagascar.

### Mission en Inde et au Sri Lanka

En février 2006, Jérôme Baptiste, Coordinateur International Asie de la Voix De l'Enfant se rendra en Inde et au Sri Lanka afin, notamment, de faire un nouveau bilan intermédiaire des actions entreprises sur le terrain auprès des populations locales, au sortir de la période de mousson que l'Inde et le Sri Lanka ont connu. Le Coordinateur International rencontrera les responsables associatifs locaux et les autorités locales afin d'explicitier la nature des différentes interventions et, notamment, l'Ambassadeur de France à Colombo (Sri Lanka), Son Excellence Jean Bernard de Vaivre.

Jérôme Baptiste sera en outre accompagné du banquier de la Fédération qui assurera un audit financier des associations soutenues en Inde. Un caméraman fera également partie de la mission afin de tourner un film sur " le tsunami, 1 an après ... ", qui mettra en exergue le travail des associations soutenues en Inde et au Sri Lanka.

### Forum des Solidarités Nord - Sud

Après 22 ans à Agen, le Forum des Solidarités Nord - Sud s'est tenu à Marseille les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 décembre derniers. La Voix De l'Enfant était présente sur un stand aux côtés d'une centaine d'autres ONG, parmi lesquelles des associations membres de la Fédération : Aide à l'Enfance Tibétaine, Krousar Thmey, la Maison de Sagesse et des associations membres du Forum Franco-Malgache : Bazar Sans Frontières, Santé Sud...

Ce forum a permis aux acteurs de la solidarité internationale de se réunir, de se rencontrer et d'échanger de manière informelle ou formelle lors de conférences et d'ateliers.

Cette année, dans le cadre du Forum co-organisé par la Guilde Européenne du Raid et Planet Finance, l'accent a été mis sur la micro-finance comme outil majeur pour les ONG. Des conférences ont ainsi été organisées sur ce thème : par exemple, " Micro-finance et situa-

tions d'urgence : post-désastre, post-conflits ", " Micro-finance et réduction de la pauvreté "...

Outre ce thème principal, d'autres sujets ont été débattus lors de conférences et notamment : " Tsunami, après la générosité, questions... et réponses ! Les responsables d'ONG répondent aux donateurs " ou encore " Les médias et l'Humanitaire ".

Ce forum a été, pour la Voix De l'Enfant, riche en rencontres et en échanges avec des gens de tous horizons sensibles à nos actions en France et à l'étranger.



## INFOS MEMBRES

### Fonds d'Aide aux Programmes Internationaux

Le 7 décembre dernier, le Comité de Pilotage du Fonds d'Aide aux Programmes Internationaux a attribué plusieurs cofinancements à des associations membres :

■ **Alouette** : Complexe socio-éducatif pour enfants sur l'île de Palawan aux Philippines.

Le projet vise à la construction d'un complexe socio-éducatif comprenant une école maternelle pouvant accueillir une soixantaine d'enfants, une bibliothèque communautaire, un centre de formation à l'informatique pour les élèves et autres personnes intéressées, un studio d'accueil pour volontaires étrangers et une salle de stockage et d'entretien des locaux et de l'environnement.

■ **Enfants du Monde** : Ambulance de l'espoir au Burkina Faso.

Le projet s'inscrit dans un programme plus vaste de lutte contre la maladie de Noma. Le véhicule médicalisé ("ambulance de l'espoir") permet de détecter les noma et d'apporter des soins aux enfants de la brousse qui n'ont pas accès aux centres de santé. Cela représente plus de 500 soins par mois sur des enfants atteints du Noma nécessitant une chirurgie réparatrice, sur des enfants malnutris et sur des enfants nécessitant des soins d'urgence.

■ **FICF** : Education de la psychomotricité pour les enfants institutionnalisés à Bucarest en Roumanie.

Le projet a pour objectifs d'éduquer à la psychomotricité (par exemple, développement des capacités physiques, des activités motrices de manipulation, de la communication non verbale...), de diminuer les conséquences de l'institutionnalisation, de favoriser l'intégration sociale de 40 enfants institutionnalisés, ainsi que d'améliorer la qualité des services accordés pour 8 éducateurs du centre de placement par un transfert de connaissances.

■ **La Voix De l'Enfant Nabeul** : "Unité de vie", centre d'accueil pour petits enfants abandonnés à Nabeul en Tunisie.

Le projet a pour objectif de venir en aide aux bébés abandonnés dans l'attente de leur adoption ou aux bébés en garde provisoire dans un pays où la culture et la société n'acceptent pas une mère qui a un enfant né hors mariage. Ce centre a pour devoir d'accueillir ces enfants, de les nourrir, de les protéger et de les soigner, leur permettant donc un développement physique et psychique harmonieux. Les deux issues favorables à l'enfant sont de le confier soit à nouveau à sa maman qui a résolu ses problèmes suivie et soutenue par l'association, soit à une nouvelle famille honorable en attente d'un enfant.

■ **Les Enfants du Danube** : Projet socio-éducatif de spectacle de marionnettes en Slovaquie.



© Enfants du Danube

Ce spectacle de marionnettes, " Un enfant d'éléphant " d'après R. Kipling, vise à apporter modestement un peu de rêve et de magie à des enfants défavorisés qui n'ont aucun accès à la culture et à les impliquer autant que possible dans la réalisation du spectacle et des ateliers créatifs (peinture, dessins, collages...). Ces ateliers permettront aux enfants qui connaissent des difficultés de communication dues à leur maladie ou à leurs traumatismes familiaux et/ou psychologiques, de s'exprimer dans un autre langage.

■ **Solidarité France Brésil** : Formation à la communication non violente au Brésil.

Ce projet vise à répondre à plusieurs objectifs : développer des outils basés sur la communication non violente adaptés aux adultes qui travaillent avec des enfants, construire, avec les éducateurs, en utilisant les nouvelles compétences acquises, des activités éducatives en accord avec les concepts de la communication non violente, ainsi que favoriser les échanges et la connaissance de la communication non violente avec des éducateurs dans d'autres centres communautaires.

#### Programme ETAT CIVIL

La Voix De l'Enfant a décidé de soutenir l'association Défense des Enfants International Mauritanie pour son programme de capitalisation et d'élargissement de la campagne de sensibilisation à l'état civil en Mauritanie.

Ce projet a pour objectifs de capitaliser, à travers un séminaire en présence des anciens et des nouveaux bénéficiaires, les enseignements et les méthodes de la première campagne sur l'état civil menée par DEI Mauritanie et d'élargir la campagne de sensibilisation et de formation sur l'état civil aux communes de Boutilimitt, Ajouer, Nteychett et Elb Adress dans le quartier de Boutilimitt.



© DEI Mauritanie



## Campagne état-civil menée par le FONDAF en partenariat avec SOS Enfants au bénéfice des enfants Bagyeli au Cameroun

Depuis plus de 40 ans, le Foyer Notre-Dame de la Forêt (FONDAF) s'attache à réduire la marginalisation des populations Pygmées de la région de Bipindi par le biais, notamment, de la scolarisation des enfants.



© SOS Enfants

Dans ce cadre, il se trouve régulièrement confronté au délicat problème de l'état civil des enfants. Sur le plan administratif, rien n'est réellement prévu pour l'enregistrement des Pygmées, qui ne sont pas considérés comme des citoyens à part entière. Pour cette raison, très peu d'entre eux possèdent des papiers officiels et rarissimes sont les enfants légalement déclarés. Une procédure officielle permettant la régularisation ultérieure des déclarations de naissance existe, mais elle est longue, compliquée, très coûteuse et donc inaccessible aux populations Pygmées qui n'ont guère de ressources.

Une réflexion a été engagée par les responsables du FONDAF afin d'élaborer une stratégie de procédure simplifiée pour régulariser les actes d'état civil manquants.

SOS Enfants a souhaité accompagner le FONDAF dans cette action : en 2005, une véritable campagne d'état civil a été entreprise avec le soutien de la Fédération de la Voix De l'Enfant, prévoyant à la fois d'étudier avec les autorités un plan de procédure simplifiée et d'inscrire à l'état civil tous les enfants présents au Foyer.

Voici les différentes étapes du processus :

1. La phase préliminaire a consisté à identifier tous les enfants

Bagyeli, élèves au Foyer sans acte de naissance. Ce travail a permis d'identifier à ce jour 125 enfants.

2. la sensibilisation des autorités compétentes et démarrage effectif de la procédure.

Au terme de la phase préliminaire, le FONDAF a engagé une campagne de sensibilisation en direction des autorités compétentes impliquées dans l'action pour permettre une simplification de la procédure compte tenu de la spécificité de la population des Bagyeli. Après plusieurs rencontres, des engagements ont été pris par le maire de la commune rurale de Bipindi, le médecin chef du centre médical de Bipindi, le magistrat, Président du Tribunal, les parents impliqués.



© SOS Enfants

Plusieurs difficultés ont été rencontrées notamment liées à la particularité de la population Pygmée, population semi nomade et très instable, toujours à la recherche des produits de subsistance, prolongeant le temps de collecte d'information.

Ce rapport ne reflète sans doute pas assez les efforts que l'équipe du FONDAF a dû mettre en œuvre pour franchir les portes de l'administration camerounaise. Toutefois, ces premières démarches sont déterminantes pour la suite de la campagne d'état-civil et son extension aux différents campements.

Cette campagne d'état civil n'en est qu'à ses débuts et nous ne manquerons pas de vous tenir informés de ses avancées.

## Maison de Sagesse Centre de santé au Brésil

En 2001, Bernadette Marchand, fondatrice et présidente de l'association " Criança e Família ", représentante locale de Maison de Sagesse, présentait un projet de création d'un centre de santé au cœur du quartier pauvre de Salvador de Bahia, destiné à soigner en priorité les enfants mais également l'ensemble de la population locale.

Le centre de soins est situé dans la crèche où sont accueillis quotidiennement les enfants, dans un premier temps. Il est géré par des professionnels de la santé, mais aussi par les habitants du quartier qui sont associés à son fonctionnement.

Le centre, qui s'appuie sur un grand réseau de partenaires très actifs, comporte aujourd'hui une crèche maternelle accueillant chaque jour 160 enfants, un dispensaire, un centre d'accueil de jour, une coordination sociale, un groupe d'alphabétisation pour jeunes et adultes.

De nouveaux programmes ont été mis en place :

- un Centre Communautaire d'Education Infantile qui accueille 150 enfants ;
- le Centre Antonieta pour les mamans et leurs bébés ;
- un Programme d'Eradication du travail infantile accueillant 110 enfants en complément scolaire ;
- un Poste de santé et une Formation pré-professionnelle.



© Maison de Sagesse



## SOS Enfants

Le 18 septembre 2004, le passage de la tempête tropicale Jeanne a martyrisé la région des Gonaïves et ses habitants. Ses conséquences se sont révélées dramatiques : 3 000 personnes y ont trouvé la mort, 250 000 personnes se sont retrouvées sans foyer.

Notre effort de reconstruction s'est porté essentiellement sur le Centre Saint Joseph, composé d'une école accueillant 1 000 élèves, d'un centre de nutrition et d'une maison d'accueil pour handicapés. Le Centre Saint Joseph, partenaire de longue date de SOS Enfants, représente aux Gonaïves " un lien social très fort pour une population vivant dans une grande précarité ", comme l'explique Anne-Camille Teissier, fondatrice du Centre. Après les inondations massives provoquées par la tempête, le Centre Saint Joseph a été obligé de redémarrer à zéro. Grâce au courage des responsables de la communauté, des instituteurs, des parents, des élèves eux-mêmes et une fraternelle collaboration entre associations (la Voix De l'Enfant, Les Amis de Tous, SOS Enfants) le Centre a pu être déblayé et reconstruit rapidement. Malgré les travaux en cours, il a fonctionné de manière quasi normale durant tout le premier semestre 2005, accueillant élèves, enfants dénutris, malades et handicapés dans une école et un dispensaire de fortune en attendant la rénovation complète des locaux.

## Aide à l'Enfance Tibétaine

Actuellement au Tibet, 1200 étudiants suivent leurs études dans 72 universités dispersées dans cet immense territoire indien de 1,2 milliard d'habitants. Les jeunes tibétains perdent les fondements de leur identité. La plupart du temps les cours sont en anglais, mais ils peuvent l'être aussi dans une langue indienne qu'ils ne maîtrisent pas totalement, ou alors le niveau de l'université est très faible et ils en sortent avec un niveau qui ne leur donne pas accès à de bons emplois.

Le but du projet de construction de l'université tibétaine de Bangalore est de rassembler tous les étudiants réfugiés tibétains afin de leur fournir un enseignement de haut niveau dans les matières modernes (sciences, arts, littérature, informatique,...) et des traditions tibétaines et bouddhistes (littérature, chants, danses, textes sacrés,...).

L'université sera située à 27 kilomètres de Bangalore et 7 kilomètres de l'université indienne de Bangalore, université de haut niveau, et à laquelle l'université tibétaine sera affiliée. Bangalore, ville de 6 millions d'habitants est la Silicon Valley de l'Inde. Des enseignants tibétains assureront les enseignements, et des intervenants spécialisés du monde entier seront sollicités pour des interventions ponctuelles.

## NOUVEAUX MEMBRES

### ■ La Cause des Enfants

Créée en 1987, La Cause des Enfants a pour but de promouvoir la petite enfance dans le département de l'Eure, soutenir la défense de placement familial sous la forme de l'accueil, du parrainage et autre des enfants, prévenir la maltraitance et les abus sexuels dont sont victimes les enfants.



Ses actions :

- Diffusion auprès des enfants, parents et enseignants dans les établissements scolaires d'un programme de prévention contre la maltraitance et les agressions sexuelles :
- Formation d'animateurs de ce programme
- Assistance - écoute - orientation
- Signalements
- Interventions - informations - conférences

Coordonnées :

1 rue Isambard  
27009 Evreux  
Tel : 02.32.33.18.88  
Email : [lacausedesenfants@wanadoo.fr](mailto:lacausedesenfants@wanadoo.fr)



## DEDUCTION FISCALE

Pour les particuliers, la réduction d'impôt est égale à 66% du montant des sommes versées retenues dans la limite de 20% du revenu imposable. Lorsque les dons excèdent la limite de 20%, l'excédent est reporté successivement sur les cinq années suivantes et ouvre droit à réduction d'impôt dans les mêmes conditions.

Pour les entreprises assujetties à l'impôt sur les sociétés, l'ensemble des versements au titre du mécénat permet de bénéficier d'une réduction d'impôt de 60 % dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires H.T. Au delà, ou en cas d'exercice déficitaire, l'excédent est reportable sur les 5 exercices suivants dans la limite de 5 pour mille.

## LEGS ET DONATION

En dehors de vos dons et parrainages, il vous est possible de contribuer au développement de notre action par un legs ou une donation. Vous pouvez, en effet, faire don à La Voix De l'Enfant, par acte notarié, d'une partie de votre patrimoine. Notre Fédération étant reconnue à "caractère de bienfaisance" par la Préfecture de Paris, vous serez exonéré des droits de succession pour les sommes versées.

La Préfecture de Paris vient de renouveler à la Voix De l'Enfant sa reconnaissance d'oeuvre de bienfaisance.

En application de l'article 27 de la loi N° 78-17 du 6 janvier 1978, les informations demandées sont nécessaires au traitement de votre don par nos services. En vous adressant au siège de la Voix De l'Enfant, vous pouvez demander leur rectification ou leur suppression.

La Voix De l'Enfant s'engage à ne pas échanger son fichier.



## PARTENARIATS

### ■ Une nouvelle campagne SFR

Pour la cinquième année consécutive, SFR met la téléphonie mobile au service de l'enfance en détresse. Du mois de novembre 2005 à début janvier 2006, Carole Bouquet, notre Porte Parole, a prêté sa voix pour rappeler dans les messages diffusés sur toutes les radios qu'"aucun enfant ne doit être privé de son enfance".

" François est tombé malade. Comme sa maladie est délicate à traiter, il a du être hospitalisé loin de chez lui. Mais même avec le téléphone et internet, il se sent seul sans sa famille, ses amis. Vous me direz, la vie nous éloigne souvent de nos parents. C'est vrai. Mais François, lui, n'a que 6 ans. "

Voix off :

" Aucun enfant ne doit être privé de son enfance. C'est pourquoi SFR s'investit auprès de la Voix De l'Enfant. En leur permettant entre autre, d'être avec leurs parents lors d'une hospitalisation. Pour faire un don de 3 euros à la Voix De l'Enfant, tapez VOIX, soit le 8649 depuis un mobile SFR. L'appel est gratuit. "

"Ça fait maintenant un an que Yann ne va plus en cours. Il vit chez ses parents, dans leur appartement avec

ses deux petits frères. La journée, il n'a pas grand chose à faire, alors il pense à ce qu'il aurait pu faire comme métier. Pas très drôle surtout quand on a à peine 11 ans." (Voix off...)

" Juliette est au bout du rouleau. Elle a déjà vécu des moments durs dans sa vie, de solitude, d'abandon, d'humiliation. Mais comme en ce moment, jamais. Elle n'en dort plus, elle n'en mange plus, elle voudrait mourir. Eh oui c'est difficile pour tout le monde. Sauf que Juliette elle, elle vient d'avoir 9 ans. " (Voix off...)

Toute l'équipe de la Voix De l'Enfant remercie SFR et tout particulièrement les clients pour leur fidèle participation et soutien.

### ■ Le Salon du Chocolat

La 11ème édition du Salon Européen du Chocolat a encore connu un grand succès cette année. Autour de 130 exposants, des conférences et des dégustations, ce sont 100 000 visiteurs et passionnés de chocolat qui se sont retrouvés Porte de Versailles du 22 au 25 octobre 2005.

La soirée d'inauguration du 21 octob-



©Event International

re était consacrée au traditionnel défilé de robes créées par de grands couturiers et des chocolatiers. Cette année, la soirée, animée par Laurent Boyer, était organisée au profit de la Voix De l'Enfant, en présence de la Directrice, Martine Brousse, et de Mathieu Johann, nouvel ambassadeur de la Fédération.

Le Comptoir du Cacao, chocolaterie artisanale, a mobilisé son équipe pour soutenir La Voix De l'Enfant en proposant un produit partage tout au long du Salon. La boîte de chocolats pralinés a eu beaucoup de succès.

Merci à tous et en particulier à Françoise et Jean-François Desmartins pour leur générosité et leur gentillesse.

[www.salonduchocolat.fr](http://www.salonduchocolat.fr)

### ■ Regalb

Depuis cinq ans, Regalb soutient la Voix De l'Enfant au moment des fêtes de fin d'année. La collection de cartes de vœux pour 2006 est tout aussi colorée, chaleureuse, lumineuse et remplie de sourires d'enfants que celles des années précédentes.

Grâce à ce partenariat dynamique les actions de protection, de prévention et de défense des enfants ne peuvent que se développer.

[www.regalb.com](http://www.regalb.com)



### MERCI POUR VOTRE SOUTIEN

Je souhaite participer aux actions de la Fédération la Voix De l'Enfant en faisant un don de:



15 €  
(98,39 F)



30 €  
(196,79 F)



76 €  
(498,53 F)



Autre



Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de **La Voix De l'Enfant** et adressés avec le bulletin à :  
La Voix De l'Enfant - B.P. 301- 75464 Paris cedex 10 ou par virement au CCP Paris 15 301 75 P

Un reçu fiscal vous sera envoyé.

Tr 4-2005

